

(réf:0355)

Cycle santé et travail, qualité de vie au travail et méthode à l'usage des cadres dans le secteur social et médico-social

Module 2 : Usure professionnelle, TMS, RPS, de quoi s'agit-il ? que faire ?

L'allongement de la durée de vie professionnelle, confronté aux nouvelles organisations du travail dans le secteur social et médico-social, conduit la branche à s'interroger fortement sur la problématique de la santé au travail et plus précisément sur les conditions favorisant l'accélération des processus d'usure professionnelle.

Dans le secteur de l'aide à la personne, par exemple, l'augmentation de l'accidentalité est aujourd'hui particulièrement préoccupante (secteur dans lequel l'indice de fréquence des accidents du travail a augmenté le plus fortement ces dernières années).

On cite, parmi les principales pathologies, les troubles musculosquelettiques et les troubles psychosociaux. Sont évoqués ainsi le stress, le burn-out, voire le harcèlement.

Il convient toutefois d'être prudent lorsqu'on emploie ces termes qui s'utilisent parfois comme des « mots valises », alors qu'ils répondent à des définitions et à des mécanismes d'apparition complexes.

Or, seule une bonne compréhension et évaluation de ces différentes pathologies du travail permettra la mise en œuvre d'actions de prévention adaptées et pérennes.

Ce module s'inscrit dans le cycle « santé et travail dans le secteur social et médico-social », il propose une articulation entre des apports théoriques, méthodologiques et des éclairages issus d'expériences de terrain.

Ce cycle s'adresse à un personnel d'encadrement, il est nécessaire d'avoir suivi le module 1 du cycle pour s'inscrire en module 2.

Prérequis :

Ce cycle s'adresse à un personnel d'encadrement, il est nécessaire d'avoir suivi le module 1 du cycle pour s'inscrire en module 2.

Public :

Ce cycle s'adresse à un personnel d'encadrement, il est nécessaire d'avoir suivi le module 1 du cycle pour s'inscrire en module 2.

Objectifs :

- S'approprier les notions d'usure professionnelle, TMS, RPS, identifier leurs origines et comprendre leurs effets
- Connaître les dispositions du droit du travail qui traitent de ces sujets
- Repérer les outils méthodologiques qui permettent de les appréhender et les mettre en situation

Contenu :

1. Concepts d'usure professionnelle, TMS, stress, facteurs de RPS
2. Eléments statistiques du secteur
3. Eclairages législatifs sur le stress, la QVT, les agissements sexistes et le harcèlement
4. Travail collectif à partir de retours d'expériences apportés par les participants

Durée :

2 jours

Lieu : IRTS-FC

Intervenants :

Les intervenants, ergonomes, sont deux spécialistes des questions de santé au travail. Ils interviennent depuis 15 et 20 ans en entreprise et sont formateurs pour l'encadrement et les représentants du personnel : Anne BENEDETTO et/ou Bertrand POETE

Prix :

Prix du module M1 : 360 €

Prix modules 1 et 2 : 640 €

Prix modules 1 et 3 : 640 €

Prix du cycle complet : 950 €

Contact :

Christophe WERTHEIMER

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANCON

Téléphone: 03 81 41 61 19 - Courriel : christophe.wertheimer@irts-fc.fr

